



L'application Fix My Street traque les dépôts clandestins de la Ville de Bruxelles

8069 signalements de dépôts clandestins en 2019 via Fix My Street, uniquement pour les voiries communales de la Ville de Bruxelles. À l'heure du confinement, où la Capitale vit un ralentissement forcé de son activité et de sa pression urbaine, les dépôts clandestins progressent malheureusement. 2092 signalements pour dépôts clandestins tous moyens confondus, seulement pour le mois de mars 2020. La Ville de Bruxelles met le holà !

Aujourd'hui plus que jamais la mission du service Propreté publique de la ville est indispensable pour le bien-être commun. Face à la crise sanitaire, les agents de la Ville de Bruxelles œuvrent, en effectif réduit, quotidiennement pour garder les rues de la capitale propres et agréables. Pourtant, le constat est amer. Malgré une baisse considérable, des activités productrices de déchets (événements, marchés, ...), la présence de dépôts clandestins dans les rues ne cesse d'augmenter.

Face aux incivilités, l'application Fix My Street est devenue un outil essentiel. L'application numérique a connu une évolution remarquable sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Alors qu'en 2017 son utilisation ne représentait que 593 des 18 161 incidents relevés, soit 3.2%, elle représente, en 2019, 9042 des 18 995 signalements enregistrés, soit désormais 47.6% !

« Les Bruxellois sont attentifs à la propreté de leur rue et quartier, en particulier en cette période de crise sanitaire où leur espace de vie est limité. Grâce à l'application Fix My Street, en un clic, ils informent le service communal de manière efficace par un signalement complet appuyé de photos et géolocalisé. Je ne peux qu'encourager nos citoyennes et citoyens à utiliser l'application, elle est facile et efficace. » explique l'Echevine de la Propreté Publique de la Ville de Bruxelles, Zoubida Jellab.

La lutte contre les dépôts clandestins est essentielle. En 2019, le service de la Propreté publique a enregistré 9042 signalements via l'application Fix My Street, dont 8069 uniquement pour des dépôts clandestins. Soit 89,2% des cas enregistrés.

« En cette période de confinement, le nombre de signalements, tous moyens confondus, pour des dépôts sauvages sur les voiries communales de la Ville de Bruxelles dépasse la moyenne de 2019 avec 2092 signalements en mars et 1800 en avril. Quant à Fix My Street, l'utilisation de l'application reste stable. Chaque jour, ce sont 7 tonnes d'encombrants qui sont ramassées sur le territoire de la Ville de Bruxelles. » souligne Zoubida Jellab.

Tout signalement donne suite à une enquête pour en identifier l'auteur. La ville s'est également équipée de 9 caméras amovibles et 11 nouvelles seront installées en octobre prochain. La taxe pour dépôt clandestin classique s'élève à 500€/m³ et à 1000€/m³ s'il s'agit de déchets chimiques ou de construction. Cette taxe peut être doublée lorsque les faits sont commis dans un espace vert.

Contact :

Jérémie Spinazze, Porte-parole de Zoubida Jellab, 0493 65 35 52.